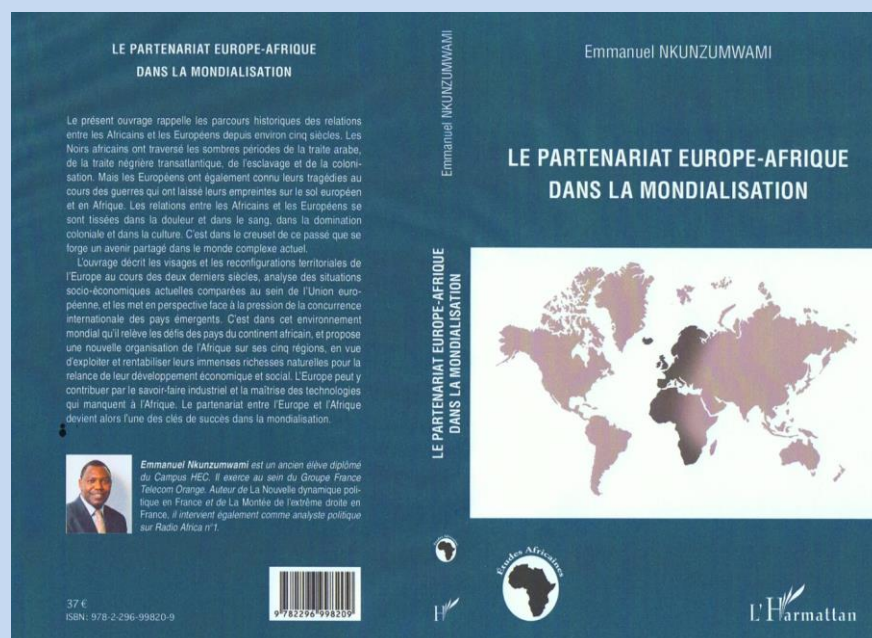


LES BASES DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE AVEC L'AFRIQUE

par Emmanuel Nkunuzwami



pour votre achat de cet ouvrage,
contacter Catherine GHEKIERE
Tél : 06.33.06.85.90
ou neres.info@gmail.com

Les Etats-Unis, comme l'ensemble des économies industrielles historiques occidentales, est à bout de souffle pour sa croissance.

L'avantage incontestable de 317 millions d'habitants, dotés de fortes capacités de consommation et des réserves pour l'investissement, confère aux Etats-Unis une force de frappe économique dont ne disposent pas les 500 millions d'Européens, dispersés dans 28 Etats de niveau très disparate.

Face aux grandes puissances anciennes et émergentes du monde : Chine (1.349 millions d'habitants), Inde (1.221 millions), Union européenne (500 millions), Etats-Unis (317 millions d'habitants), Indonésie (251 millions), Brésil (201 millions), Russie (142 millions), Japon (127 millions), Mexique (116 millions), l'Afrique est mal armée et

se présente en ordre trop dispersé. Cependant, les nouvelles relations qui se construisent lui donnent l'occasion de se souder et de se déterminer dans le tourbillon de la mondialisation. Il lui appartient de savoir ce qu'elle veut réellement obtenir dans de nouveaux échanges internationaux, et de mesurer ses capacités face à la demande internationale.

Pour réussir les nouveaux PARTENARIATS AU DEVELOPPEMENT, car c'est de cela qu'il s'agit, les pays africains ONT LE DEVOIR de se présenter en PARTENAIRES et non en MENDIANTS qu'ils ont été trop et trop longtemps. Pour se faire respecter, il faut savoir ce que l'on apporte dans la corbeille de l'échange. L'Afrique doit savoir qu'elle constitue plus de 50% des ressources naturelles du monde (minières et énergétiques), et qu'elle représente plus de 75% des terres cultivables disponibles. La famine et la misère sont donc des injures pour un continent gorgé de tant de richesses. Et si l'on ajoute qu'elle abrite plus de 1,1 milliard d'humains, -juste derrière l'Inde et le double de l'Union européenne-, soit 17% de la population mondiale, l'Afrique devrait se sentir forte et fière. Devant les grandes puissances historiques et les puissances émergentes, elle doit NEGOCIER SA PLACE LEGITIME dans les échanges économiques internationaux.

Mais pour se présenter proprement devant leurs partenaires (Américains, Européens, Chinois, Indiens, Indonésiens, Brésiliens, Russes, Japonais, Mexicains, etc.), les Africains doivent d'abord comprendre pour résoudre les antagonismes qui handicapent le développement de l'Afrique.

- 1- La bonne gouvernance des Etats.**
- 2- La sécurité physique, alimentaire, énergétique et sanitaire.**
- 3- La meilleure organisation politique et territoriale.**

L'Afrique doit être consciente de ses capacités et de ses ressources.

- 1- Les immenses terres agricoles fertiles** doivent nourrir les Africains et constituer les bases d'un florissant développement de l'industrie agro-alimentaire. Il est honteux d'importer les produits alimentaires de base ou se faire prendre en charge par des organisations internationales de charité, alors que l'on vit entouré de forêts et d'une flore luxuriante.
- 2- Les énormes ressources forestières contribuent à la richesse des peuples et à l'équilibre de l'environnement.** Les bois rares, les essences diversifiées, l'équilibre écologique mondial se partagent entre l'Afrique centrale et l'Amazonie. Mais l'exploitation forestière reste entre les mains des prédateurs occidentaux et

asiatiques, défendant leurs intérêts commerciaux aux dépens des Africains et des équilibres environnementaux pour notre terre et le reste du monde. Les partenaires diversifiés d'Amérique et d'Europe peuvent aider les États à mieux gérer ces précieuses ressources pour l'humanité.

- 3- **Les énormes ressources énergétiques restent inexploitées.** Les cours d'eau avec leurs capacités hydroélectriques, les gisements de pétrole et de gaz abondants devraient apporter un confort énergétique aux Africains. Dans les négociations des PARTENARIATS AU DEVELOPPEMENT avec les Etats-Unis, l'Europe, la Chine, l'Inde, le Brésil, etc., les Africains doivent exiger un programme et des résultats précis de développement du secteur énergétique au service des Africains. Enfin l'Afrique est bien dotée de soleil et d'autres ressources alternatives d'énergies renouvelables en surabondance. La pauvreté énergétique des Africains ne s'explique donc que par l'incompétence caractérisée des dirigeants à valoriser toutes les ressources déjà disponibles.
- 4- **Les richesses minières mondiales dans toute leur diversité.** L'Afrique est la terre de tous les minerais, avec plus de 50% des réserves mondiales des pierres précieuses. L'or, l'argent, le diamant, le colombo tantalite, le nickel, le cobalt, le zinc, le cuivre, etc. se trouvent en abondance sur le continent le plus pauvre du monde. L'Afrique n'a pas investi dans le savoir-faire de leur valorisation sur le continent. Il est temps que les Africains se réveillent pour se prendre en charge, afin d'assurer leur propre développement industriel. Toutes les ressources sont déjà disponibles et suffisantes pour nourrir l'ensemble du monde, sans conflits de toutes parts pour se les approprier. Il manque de l'intelligence et des moyens matériels pour les exploiter.
- 5- **Les ressources humaines sont une rare richesse.** Le continent africain contient plus d'un milliard d'humains, dont plus de 40% sont des jeunes. Ils ont besoin de l'éducation, de la formation professionnelle et de toutes les sécurités pour se développer et s'épanouir sur le continent. L'émigration des Jeunes est une triste traduction des échecs des dirigeants africains. Toutes les stratégies d'avenir du continent reposent sur la prise en compte de cet indicateur sociodémographique.

Quels contenus doivent être pris en compte par les Africains dans les partenariats au développement avec les Etats-Unis, l'Union européenne, la Chine et les autres puissances :

- 1- **Participer à la valorisation des ressources** africaines en Afrique.

- 2- **Construire le développement par l'éducation, l'alimentation, la sécurité et la santé.**
- 3- **Contribuer à la lutte contre les prédatons politiques et économiques.**
- 4- **Participer au développement des filières industrielles.**
- 5- **Contribuer à la mise en place opérationnelle des espaces régionaux viables, dynamiques et efficaces.**
- 6- **Partager les stratégies sur les piliers du développement.**
- 7- **Construire ensemble les plans d'urbanisation des Etats.**
- 8- **Construire des infrastructures de communication et de transport.**
- 9- **Participer à la construction, au transport et à la distribution de l'énergie.**
- 10- **Contribuer à la création des Forces de Réaction Rapide, d'Intervention et de Sécurisation des Etats.**

*Les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, convoqués tantôt par la Chine, tantôt par le Japon, tantôt par l'Union européenne, tantôt par les Etats-Unis ne semblent pas montrer la maturité de leurs demandes, et les axes précis du développement qu'ils veulent pour leurs pays respectifs. Il est donc important que les partenaires extérieurs n'acceptent plus les accords bilatéraux uniques dont seuls profitent les dirigeants et leurs complices pour détourner les aides publiques et les fonds alloués aux programmes de développement. Privilégier, a minima, les accords de partenariat économique avec les espaces économiques rassemblant plusieurs pays. Cela oblige les pays africains à élaborer ensemble les stratégies de développement coordonnées, convergents, et aux partenaires extérieurs de s'assurer de l'élargissement des chances de développement sur plusieurs pays, et donc sur des populations plus nombreuses afin d'accroître les capacités de consommation en Afrique. A la suite des « **Sommets PuissanceX-Afrique** », des résolutions et des budgets de développement sont décidés. Il appartient alors aux agences indépendantes, africaines et internationales, d'évaluer les résultats en rapport avec les affectations des financements, et de responsabiliser ouvertement et publiquement les Etats ayant failli à leurs engagements. La mondialisation impose désormais des rigueurs dans la gestion publique des ressources et des stratégies cohérentes de développement.*